

Les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire

Par

Yacouba Diallo, Doctorant
Centre d'économie du développement
Université Montesquieu-Bordeaux IV – France

Résumé :

En s'appuyant sur les informations de l'enquête nationale auprès des ménages en 1995, la présente recherche examine les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Elle étudie les facteurs explicatifs de l'offre et de la demande de ce phénomène. A partir d'un modèle probit bivarié, cette étude tente ensuite de vérifier les implications testables du cadre théorique. Les résultats obtenus montrent que l'emploi précoce de la progéniture résulte de la conjugaison complexe de facteurs internes et externes au ménage. Ils révèlent également le rôle prépondérant du capital social qui a été négligé dans l'analyse économique de la participation des enfants aux activités socio-économiques.

Abstract : The determinants of child labour in Côte d'Ivoire

Based on the household surveys, carried out in 1995, the present research examines the determinants of child labour in Côte d'Ivoire. The study reviews the explanatory factors of supply and demand of this phenomenon. Subsequently, by using a bivariate probit model, this paper attempts to confirm the testable implications of the theoretical framework. The results obtained show that the early employment of children results from the complex conjugation of internal and external factors to the household. They also reveal the dominating role of social capital which was neglected in the economic analysis of the participation of children in socioeconomic activities.

Mots-clés : Travail des enfants ; Capital humain ; Pauvreté ; Côte d'Ivoire
JEL classification : I2, I3, J2, J4

Sommaire

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | Introduction | 1 |
| 2. | Les facteurs explicatifs de l'offre du travail des enfants | 1 |
| | 1. <i>Une approche du travail des enfants par les normes sociales</i> | 1 |
| | 2. <i>L'explication par les marchés de capitaux</i> | 3 |
| | 3. <i>La thèse de la pauvreté des ménages</i> | 4 |
| | 4. <i>Le dysfonctionnement du système éducatif</i> | 5 |
| 3. | Les facteurs explicatifs de la demande du travail des enfants | 6 |
| | 1. <i>Les facteurs de coûts et de compétitivité</i> | 7 |
| | 2. <i>L'informalisation croissante de l'économie ivoirienne</i> | 7 |
| | 3. <i>Le niveau du développement technologique</i> | 8 |
| 4. | Une analyse économétrique du travail des enfants | 8 |
| | 1. <i>Le choix du modèle empirique</i> | 8 |
| | 2. <i>La présentation des variables dépendantes et indépendantes</i> | 9 |
| | 3. <i>Les résultats économétriques</i> | 11 |
| 5. | Conclusion | 14 |
| | Références bibliographiques | 14 |

1. Introduction

La mise au travail des enfants traduit la complexité de la dimension humaine des problèmes sociaux qu'elle incarne. Elle indique des phénomènes socio-économiques qui agissent entre eux et constitue donc un problème qui devrait être étudié dans une perspective multidimensionnelle.

En Côte d'Ivoire, les enfants sont impliqués dans les activités agricoles, dans le secteur informel et dans le travail domestique. L'appréhension de ce phénomène nécessite un choix de définition¹. Dans la présente étude, la notion de travail des enfants recouvre à la fois les activités marchandes et non marchandes, effectuées régulièrement par une personne de moins de 18 ans² à l'intérieur de la famille³ ou en dehors, dans le cadre formel ou informel. De nombreuses analyses ont permis de mettre en évidence l'importance de l'influence de la famille dans la détermination des activités des enfants (Marcoux, 1994 ; Andvig, 1998 ; Grootaert, 1998 ; Basu et Van, 1998 ; Blunch et Verner, 2000). En fait, en fonction des contraintes budgétaires et communautaires, le groupe familial est amené à réaliser des arbitrages entre la formation scolaire et l'apprentissage dans les unités informelles, et entre les activités productives et les activités scolaires. Le résultat de cette décision peut être analysé en s'appuyant sur la théorie du capital humain. Dans ce sens, les raisons qui expliqueraient l'emploi précoce de la progéniture au lieu de la fréquentation scolaire pourraient être la pauvreté ou l'imperfection du marché du crédit. Dans certaines études, on fait appel à d'autres déterminants pour expliquer le travail des enfants. Il s'agit des facteurs socioculturels, de l'inapplication de la législation, des intérêts des employeurs et de l'influence du faible développement technologique.

Pour mieux cerner ces facteurs, nous nous placerons dans une perspective d'offre et de demande du travail des enfants. Toutefois, cette distinction n'est pas fondamentalement exclusive. En fait, l'objectif de cette étude est d'examiner certaines caractéristiques socio-démographiques et économiques des groupes domestiques qui permettraient de comprendre les déterminants des activités des enfants en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, nous procéderons à l'estimation d'un modèle économétrique (probit

bivarié) afin d'examiner les liens existants entre les caractéristiques des ménages et l'activité des enfants et ce, sur la base des implications des modèles et théories relatifs au travail des enfants. Les analyses s'appuient principalement sur les informations inhérentes à une enquête ménage. Celle-ci a été effectuée en 1995 par l'Institut national de la statistique (INS) en collaboration avec la Banque mondiale. Elle couvre un échantillon de 1 000 ménages, soit 5 546 individus répartis sur l'ensemble du territoire national. Dans cet échantillon, nous avons 1 710 enfants âgés de 6 à 17 ans dont 465 travailleurs (aides familiaux, domestiques, apprentis, indépendants) si l'on se réfère à nos définitions. La présente recherche se divise en trois sections : les deux premières décrivent successivement les facteurs explicatifs de l'offre et de la demande du travail des enfants, tandis que la dernière tente d'analyser l'effet combiné des différentes variables des sections antérieures à l'aide des formulations économétriques.

2. Les facteurs explicatifs de l'offre du travail des enfants

De nombreuses études nous révèlent qu'un ensemble de facteurs déterminent l'offre de main-d'œuvre infantile (Rodgers et Standing, 1981b ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Marcoux, 1994 ; Schlemmer, 1996). Au nombre de ceux-ci, figurent l'environnement socioculturel (les normes sociales), le dysfonctionnement du marché du crédit, la pauvreté des ménages, les faiblesses du système éducatif et les facteurs législatifs⁴. Ces divers aspects seront étudiés dans cette section.

1. Une approche du travail des enfants par les normes sociales

L'emploi précoce de la progéniture s'inscrit dans le cadre des droits et obligations entre membres d'une même communauté. Pour cette raison, Hirschman soutenait que la décision d'envoyer un enfant sur le marché du travail est en partie une question des normes sociales. Cette notion de "normes sociales" a plusieurs interprétations. Nous la

¹ Il ne s'agit pas ici de raviver les débats qu'il a suscités.

² Cette limite d'âge est conforme à la majorité pénale en Côte d'Ivoire et à la Convention internationale des droits de l'enfant. Toutefois, selon la convention n° 138 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'âge minimum (1973), il est illégal de faire travailler des enfants en dessous de 15 ans.

³ D'un point de vue strictement économique, le recours aux domestiques participe du système de production en ce sens qu'il libère une force de travail potentielle nécessaire à la production d'autres biens.

⁴ Historiquement, la résolution du problème du travail des enfants s'est limitée au cadre législatif et institutionnel. Les facteurs juridiques et institutionnels font référence à l'ensemble des mesures d'ordre juridique, et aux cadres législatif et social qui sont censés régir et préciser les conditions d'exercice du travail des enfants. Ils sont mis en péril par les difficultés de contrôle du phénomène. Cette question ne sera pas abordée ici.

définissons ici, à la suite de Basu, comme une influence sociale qui se répercute sur les préférences des individus (Basu, 1998 : p. 39). La relation entre le travail des enfants et les normes culturelles⁵ a été discutée par Rodgers et Standing (1981b). L'idée de base est que l'on suppose que le fait de faire travailler un enfant expose les parents à un coût social (les stigmates), « c ». Si de nombreux enfants participent au marché du travail, alors « c » devient plus faible. Dans ce sens, la mise au travail des enfants est socialement désapprouvée dans une société dans laquelle très peu de gens envoient les enfants travailler (parce que le stigmate social serait assez élevé). Cette argumentation implique que dans une société où chacun fait travailler ses enfants, il en vaut la peine pour chaque parent de faire participer sa progéniture à la force de travail. Dans le contexte africain, cette option analytique pourrait être approfondie en s'appuyant sur les notions de contraintes communautaires développées par Mahieu, Koulibaly et d'autres. D'un point de vue théorique et analytique, cette approche serait une contribution non moins importante à l'étude du phénomène des enfants travailleurs.

En Afrique, le travail des enfants demeure un moyen de socialisation et d'éducation important dans la société traditionnelle, surtout dans le secteur rural. Il traduit une volonté d'éducation et de formation visant à préparer les enfants à leur future vie d'adulte. Le jeune garçon doit par ce biais acquérir endurance physique et émotionnelle, tandis que la jeune fille se prépare au futur rôle d'épouse et de mère. Pour cela, le travail de la fille est généralement orienté vers un but matrimonial : la constitution de la dot ou la préparation du trousseau de mariage dans de nombreux cas.

Dans un cadre de relations entre générations, c'est la tradition qui donne du pouvoir aux parents qui élèvent leurs enfants et investissent dans leur éducation (formelle et non formelle). Ces investissements leur permettent de revendiquer un droit sur le rendement du capital humain acquis par les enfants. Selon cette conception, l'enfant constitue un bien d'investissement pour ses parents et cela peut donner des droits aux parents sur ses rendements futurs. L'héritage culturel des africains est constitué d'une société à tendance gérontocratique⁶. En fait, l'âge détermine le statut social, qui, en retour, fixe les rôles qui lui correspondent. Ainsi, l'essentiel des tâches

domestiques et sociales revient aux jeunes, tandis que les vieux s'occupent de la théologie, de la morale, du droit et de la politique. Dans le temps, ces pratiques communautaires donnent aux uns et aux autres des droits, c'est-à-dire les règles de conduite obligatoires⁷. Les obligations se traduisent en termes économiques par des contraintes sur les ressources et les contraintes en temps. La nature des droits et des obligations est très diverse : matérielle et immatérielle (Mahieu, 1989). Dans cette société, plus on vieillit plus on a de droits sur les enfants, et les obligations de ces derniers dans le présent leur garantissent des droits dans le futur. Les règles de succession héréditaire ont institué un système de paiements de transferts intergénérationnels⁸. Ce modèle conduit à penser qu'il y a un processus de négociations entre enfants et parents pour la répartition des droits et obligations (Koulibaly, 1997). Dans ce processus, les enfants doivent travailler sur les terres des aînés ou des parents, pour le compte de ceux-ci. En contrepartie, ils auront différentes formes d'assurance : l'obtention de femmes à épouser, de logement et de terres à cultiver pour leur propre compte, etc. De ce fait, chaque enfant est amené à soutenir ses parents dès l'instant où il prévoit un grand besoin du soutien familial dans l'immédiat ou dans l'avenir (Bommier, 1995). Dans ce même ordre d'idée, Cox et Stark (1994) utilisent la notion de comportement d'imitation ou d'effets de démonstration. En partant d'un raisonnement d'ordre psychologique, ils considèrent qu'un individu aide ses parents afin de servir d'exemple à ses enfants et de modifier aussi les comportements futurs de ces derniers (Bommier, 1995 ; Raut et Tran, 1997). D'un autre point de vue, l'absence de marché de capitaux pourrait expliquer l'adoption de telles règles de conduite, en particulier le travail des enfants pour le compte des parents.

2. L'explication par les marchés

⁷ Les réseaux de sociabilité en Afrique, en particulier dans les villes, débordent largement le seul cadre de la famille, qui est pourtant fort étendu et dont les pressions et sollicitations ne se laissent guère oublier. Les relations de camaraderie, de voisinage, de "promotion", de travail, de parti, de religion, d'association procurent à chacun un capital de relations sociales fourni, qui comporte une obligation morale d'assistance mutuelle.

⁸ Au sein de l'économie classique (Smith, Say, Ricardo, Marx, etc.), l'héritage est conçu d'abord comme la transmission d'un droit de propriété sur le partage du revenu entre facteurs de production (rente, profit, salaire) ou entre classes sociales. Dans l'école néoclassique, les modèles intergénérationnels restituent la dynamique du cycle de vie : héritier puis transmetteur, en envisageant que chaque génération bénéficie des biens laissés par la précédente et lègue à la suivante les ressources qu'elle n'a pas elle-même consommées. Ces modèles ont pris corps à partir de la deuxième moitié des années 1970, et se sont considérablement développés. Voir Attias-Donfut [1995].

⁵ La culture est l'ensemble des croyances, des valeurs, des coutumes qui sous-entendent le comportement des membres d'une société particulière. Elle est en quelque sorte un environnement qui influence l'homme à différents niveaux.

⁶ La coexistence de règles et valeurs multiples n'est évidemment pas un phénomène uniquement africain. Mais, les sociétés en Afrique se caractérisent par une pluralité particulièrement grande des normes.

des capitaux

Certains auteurs considèrent le travail des enfants et la fréquentation scolaire comme des situations dépendant des marchés du capital humain et du crédit. Selon eux, seuls les parents prennent la décision de maximiser la richesse totale de la famille. S'ils considèrent l'éducation des enfants comme un bien d'investissement, ils peuvent investir soit dans le capital humain – l'éducation des enfants⁹ –, soit dans le capital physique. L'investissement dans le capital humain est la somme des coûts directs et indirects des études. Il est possible de l'évaluer à l'aune du taux de rendement¹⁰. En règle générale, plus l'investissement est rentable, plus le taux de rendement est élevé. Si l'on souhaite placer une somme donnée, il paraît logique de l'investir dans l'activité qui génère le revenu le plus élevé. Mais, en Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays en développement, l'instruction scolaire est souvent considérée comme un investissement non rentable en raison des nombreux cas d'échecs.

Le revenu du ménage est composé à la fois des gains des enfants et de ceux des parents sur le marché du travail, et du rendement du capital physique. L'accumulation de ce dernier passe par l'accroissement du taux d'investissement. On adopte l'hypothèse que l'origine du revenu n'influence pas les choix des individus (Parsons et Goldin, 1989 ; Jensen et Nielsen, 1997). S'agissant des décisions d'investissement, elles sont influencées par les hypothèses faites sur les deux biens d'investissement (le capital physique, à savoir l'épargne ou le crédit, et le capital humain investi dans l'éducation formelle ou non formelle de l'enfant). En suivant Jensen et Nielsen (1997), ces hypothèses se présentent de la façon suivante : (i) la perfection du marché du capital physique est liée au rationnement du crédit et au taux d'intérêt appliqué sur les emprunts ; et (ii) le rendement des investissements dans le capital humain peut ne pas être entièrement contrôlé par les parents si les enfants deviennent des adultes au moment de bénéficier de ce rendement. Dans ce contexte, on fera face à quatre combinaisons d'hypothèses avec des implications sur les relations entre l'instruction scolaire des enfants et les autres capitaux (l'épargne ou le crédit).

La première combinaison est fondée sur l'hypothèse d'un marché du crédit parfait et d'un contrôle exercé par les parents sur les gains des enfants – en supposant également que le taux d'intérêt est égal au rendement de l'instruction en situation

d'équilibre. Dans ce cas, les individus sont indifférents face au capital humain et aux autres capitaux. Par conséquent, il n'existe aucun lien entre l'instruction scolaire et les autres capitaux. Toutefois, l'hypothèse de perfection du marché du capital est irréaliste dans les pays en développement, notamment en Côte d'Ivoire. Pour cela, on peut s'attendre à ce que les contraintes de liquidités se fassent sentir au sein des pauvres au point de favoriser l'insertion des enfants dans les activités socio-économiques au détriment de leur scolarisation. La deuxième combinaison repose sur un marché de capital imparfait et une maîtrise totale de l'ensemble du revenu futur de la famille. Dans cette situation, l'emprunt sur le marché du capital est plus cher que les transferts intergénérationnels – les emprunts entre les générations. Compte tenu du fait que le travail des enfants pourrait être interprété comme une forme de transfert intergénérationnel – emprunt entre générations –, il est possible d'établir une relation négative entre la participation de la progéniture à la force de travail et les autres capitaux, et en conséquence, une relation positive entre l'instruction scolaire et les autres capitaux. Cette idée décrit la situation qui prévaut dans une grande partie des pays en développement¹¹. En ce qui concerne les troisième et quatrième combinaisons, le contrôle imparfait des gains des enfants réduit la possibilité d'investir dans leur capital humain. En fait, seuls les enfants profitent ici des investissements dans le capital humain étant donné qu'ils contrôlent entièrement leurs gains à l'âge adulte. Une dose minimale d'altruisme devient alors nécessaire pour expliquer les investissements consentis pour des enfants qui constituent des coûts nets importants pour les parents. Dans cette logique, les parents non altruistes n'investiraient pas dans le capital humain de leurs enfants. Il résulterait de cette situation une relation négative entre l'instruction scolaire et les autres capitaux.

Lorsque le marché du crédit est parfait (troisième combinaison), les parents altruistes enverraient leurs enfants à l'école puisqu'ils pourraient prêter et emprunter facilement sur ce marché. En revanche, sur un marché du crédit imparfait (quatrième combinaison), même les parents altruistes profiteront des transferts de la progéniture. Finalement, on pourrait établir une relation négative entre l'instruction scolaire et les autres capitaux à partir des comportements des parents altruistes et non altruistes à cause de l'imperfection des marchés financiers (Jensen et Nielsen, 1997). Cette contrainte liée à l'imperfection du marché du crédit nous amène à distinguer deux types de familles : le premier

⁹ Le capital humain ne se réduit pas bien évidemment à l'éducation.

¹⁰ Le taux de rendement peut être comparé au taux d'intérêt d'un emprunt.

¹¹ Lorsque le taux d'intérêt est élevé, l'investissement dans l'éducation des enfants baisse, tandis que l'offre de travail de ceux-ci augmente. Voir Rammohan [1998].

dispose des moyens financiers nécessaires (ou est suffisamment altruiste) pour consacrer les investissements dans le capital humain des enfants ; le second, parce qu'il est constitué de familles moins riches (ou moins altruistes), sous-investit dans l'éducation des enfants. Dans ce régime "d'altruisme contraint", parents comme enfants se retrouvent lésés et une intervention extérieure (publique) peut s'avérer efficace. En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays en développement, il n'existe pas de marché financier performant en raison de la faiblesse des revenus et de la prépondérance de l'économie de subsistance rurale¹². En plus, les coûts de transaction et d'information pour accéder aux marchés financiers internationaux sont prohibitifs du fait des barrières administratives, monétaires et économiques. Dans cette situation, on se demande comment les parents peuvent-ils emprunter afin d'investir dans l'éducation des enfants au lieu de les faire travailler ?

Une meilleure solution serait de favoriser le développement du crédit¹³ et d'autres marchés permettant de faire face aux difficultés rencontrées par les ménages vulnérables ou pauvres, à savoir la nécessité de faire travailler les enfants afin de contribuer au revenu du ménage. D'ailleurs, l'une des causes les plus souvent évoquées pour expliquer le travail des enfants est sûrement l'état de pauvreté dans lequel se retrouvent certains ménages.

3. La thèse de la pauvreté des ménages

Plusieurs auteurs s'accordent pour dire que les enfants sont employés à cause de la pauvreté des parents géniteurs. Ils s'appuient sur l'idée selon laquelle les enfants ne peuvent pas fréquenter les écoles lorsque les parents sont pauvres (Rodgers et Standing, 1981b ; Bonnet, 1993 ; Grootaert et Kanbur, 1995 ; Schlemmer, 1996 ; Basu et Van, 1998). De la pauvreté découle alors la difficulté pour les défavorisés à investir dans le capital humain de leurs enfants, difficulté surtout financière. En fait, le pauvre doit faire face aux contraintes d'accès aux sources de financement de l'investissement dans le capital humain. L'éducation est coûteuse, en raison tant de ses coûts directs que des coûts d'opportunité liés au renoncement au travail des enfants. Les coûts directs comprennent les frais de scolarité, les livres, les uniformes et la distance entre le domicile et l'école.

Une implication testable de la thèse de pauvreté serait de vérifier l'impact des coûts directs sur la probabilité d'aller à l'école. Les coûts indirects de l'éducation sont le renoncement au revenu de l'enfant lorsque ce dernier va à l'école. La valeur du revenu ou du travail domestique non payé, auquel il faut renoncer, explique en grande partie la faiblesse de la demande d'éducation des ménages pauvres au profit de la mise au travail des enfants. Ce phénomène est d'autant plus amplifié qu'il fait intervenir des éléments sociaux et culturels. Ainsi, dans un grand nombre de pays en développement, attend-on des enfants (en particulier les filles) une participation plus précoce à la production domestique et à la garde d'autres enfants moins âgés. C'est une des raisons de la plus faible scolarisation des enfants au profit de leur insertion dans les activités socio-économiques. On entre ici dans le cercle vicieux de la pauvreté caractérisé par un sous-investissement chronique dans la formation et un accroissement de l'offre de main-d'œuvre infantine.

Le ménage pourrait aussi être obligé de retirer les enfants de l'école du fait de son revenu qui est proche du niveau de subsistance. Les maigres revenus dont il dispose servent plutôt à subvenir aux besoins quotidiens. Dans cette situation, le financement de la formation représente un coût qui est d'autant plus élevé que l'on y ajoute le risque quant à l'adéquation de cette formation aux besoins du marché du travail. Dans le cadre de cette recherche, le niveau de vie du ménage est représenté par les dépenses réelles par tête¹⁴. Une corrélation entre ces dépenses et la participation de la progéniture à la force de travail soutiendrait la thèse de la pauvreté des ménages. La Côte d'Ivoire est un cas intéressant à étudier à cet égard. En effet, après avoir connu une longue période de croissance régulière au lendemain de son accession à l'indépendance, l'économie ivoirienne a été brutalement secouée au début des années 1980 par une série de chocs extérieurs, notamment sur les marchés du cacao et du café¹⁵. La situation a continué de se dégrader sous l'effet du fardeau de la dette et de la poursuite d'une rapide expansion démographique. Les ménages devenant plus pauvres à la suite d'une perte d'emploi ou d'une mauvaise récolte ou encore d'une chute du prix des matières premières ont cherché des stratégies de survie ou de gestion de crise en faisant travailler les enfants. Ces difficultés ont entraîné des problèmes scolaires tels que : le remplacement des

¹² Les conditions requises pour l'obtention de crédit sont nombreuses à cause de certaines caractéristiques de l'agriculture dans les pays en développement : des rendements faibles et incertains.

¹³ Par développement des marchés de capitaux financiers, nous faisons allusion aux situations dans lesquelles les droits de propriété sont bien établis, ainsi que les rendements de prêts ou des emprunts.

¹⁴ Nous nous référons au seuil de pauvreté de 144 800 francs CFA calculé par la Banque mondiale et l'Institut national de la statistique en 1995 pour la Côte d'Ivoire. Grosso modo, ce seuil correspond aux 30% des individus les plus pauvres de la distribution des dépenses. Cette méthode appelle probablement une discussion qui n'est pas l'objet de ce texte.

¹⁵ Dès l'indépendance, la Côte d'Ivoire a orienté son développement vers l'agriculture. Une structure de l'économie héritée du passé colonial. La production agricole reposait à l'origine sur le bois, le cacao et le café.

cours du jour par des cours du soir (2,6% des ménages pauvres au plan national et 7,9% à Abidjan) ; le retrait de certains enfants de l'école (6,4%) ; et l'envoi d'autres à l'école du village (12,5%)¹⁶.

Ces contraintes budgétaires impliquent que les dépenses éducatives par famille sont généralement fonction du niveau de pauvreté. Il faut signaler enfin que les enfants des zones urbaines ont plus de chance d'être scolarisés que ceux des campagnes où il existe très peu d'infrastructures scolaires. De plus, les régions rurales sont fortement hiérarchisées suivant le principe de séniorité. L'école favorisant chez les enfants l'esprit d'indépendance et de " contestation ", l'hypothèse d'une scolarisation massive entraînerait un phénomène de mise en question de la gérontocratie¹⁷. Ce conservatisme dans le milieu rural ne favorise pas la scolarisation des enfants ; d'où les réticences à l'égard de l'école parallèlement aux problèmes liés aux faiblesses du système éducatif ivoirien.

4. Le dysfonctionnement du système éducatif

Les théoriciens de l'éducation et en l'occurrence les économistes de l'éducation considèrent celle-ci et la formation comme des facteurs décisifs du développement économique, dans la mesure où elles fournissent aux États les cadres supérieurs, les cadres moyens et les techniciens requis pour le développement national. D'où la théorie du capital humain qui postule que l'investissement dans l'éducation des hommes et des femmes contribue à l'amélioration sensible de la production et de la productivité économique de la société. Cette philosophie de l'éducation a justifié le développement de l'école en Côte d'Ivoire, de l'indépendance jusqu'à la fin des années 1970. Mais, aujourd'hui, l'école ivoirienne connaît des faiblesses qui alimentent l'offre de main-d'œuvre infantine.

Le système éducatif en Côte d'Ivoire comporte trois niveaux : l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement

supérieur¹⁸. La durée normale de l'enseignement primaire est de six ans, et correspond à six classes. Il est dominé par le secteur public. L'enseignement secondaire est relativement plus complexe. Il comporte deux cycles et deux filières (enseignement général et enseignement technique et professionnel) qui peuvent être suivis aussi bien dans des écoles publiques que dans des écoles privées. Le premier cycle de la filière de l'enseignement général dure quatre ans. Le deuxième cycle couvre trois années d'études. L'essentiel des élèves sont inscrits dans les formations générales alors que l'enseignement professionnel et technique ne représente qu'un très faible pourcentage¹⁹. La croissance économique des deux premières décennies de l'indépendance (entre 1960 et 1980) a permis de contenir les effets de la croissance démographique. Mais, la crise économique des années 1980 a limité la capacité d'intervention de l'État, entraînant ainsi la dégradation du système éducatif à travers la baisse des taux de scolarisation, l'augmentation des effectifs par classe, la non satisfaction de la demande d'éducation, etc. Dans un tel contexte de forte croissance démographique à base très large, les taux bruts de scolarisation (population scolarisée sur la population en âge d'aller à l'école) sont passés de 75% en 1985/1986 à 66,7% en 1995/1996 (BNETD, 1997). Selon l'Institut national de la statistique, le taux net de scolarisation qui était de 51% en 1995 n'a pas augmenté au cours des dernières années. De même, les taux de redoublement sont restés élevés (30%) et les taux d'achèvement des études faibles (45%). Les personnes rejetées par le système éducatif et celles qui n'ont pu y avoir accès alimentent le phénomène des enfants travailleurs.

Point n'est besoin de remonter aux origines de l'école en Côte d'Ivoire pour rendre compte de la réalité et des spécificités de la crise de l'éducation. Celle-ci se traduit d'une part par une réelle dégradation des conditions de l'enseignement et de l'enseignement lui-même et d'autre part par la faiblesse des rendements internes (les taux élevés de redoublement et d'abandon) et externes (la stagflation scolaire, c'est-à-dire le chômage des intellectuels, l'inadaptation des profils de sortie par rapport aux exigences du marché du travail, etc.). La qualité de l'éducation permet de déterminer également si le nombre d'années passées à l'école génère des gains considérables. La faible qualité de l'instruction pourrait provenir des enseignants moins éduqués ou moins motivés. De même, elle s'expliquerait par les

¹⁶ A partir des données de l'enquête ménage.

¹⁷ En la matière, le roman " Sous l'orage " de l'écrivain malien Seydou Badian Kouyaté est une bonne illustration. Les faits se déroulent au bord du fleuve Niger (dans le Mali actuel). En effet, les amours d'une jeune fille scolarisée sont contrariées par les parents qui avaient décidé de la marier à un vieux commerçant analphabète. Mais, la jeune fille oppose un refus formel au choix de ses parents. Son caractère et les études qu'elle a faites lui interdisent pareille soumission. Ce qui est à l'origine d'un conflit de générations. Ce roman paru en 1963 est toujours d'actualité dans une Afrique partagée entre le poids du passé (l'autorité de la tradition et le prestige des anciens) et l'appel de temps nouveaux (l'ouverture et les émois de la jeunesse ajoutés aux horizons stimulants dévoilés par d'autres formes de savoir).

¹⁸ On pourrait ajouter à ces trois niveaux le préscolaire, qui est en voie de développement. Seulement, 1,8% des enfants de moins de 6 ans ont accès à l'éducation préscolaire publique. La majeure partie des infrastructures existantes se situe dans la capitale économique (Abidjan). Voir PNUD [1998].

¹⁹ Pour un diagnostic du dispositif ivoirien de formation professionnelle, voir Kouadio [1997].

matériels inadéquats aux constructions ou les équipements non adaptés. De plus en plus, dans ce système éducatif, les infrastructures scolaires deviennent insuffisantes. Dans l'enseignement primaire, près du quart des salles de classe dans le public sont en mauvais état. Le personnel enseignant reste insuffisant (DPES, 1996). Selon une étude de Montgomery, Kouamé et Oliver (1995), le système de l'enseignement ivoirien se caractérise par : (i) un déséquilibre entre les dépenses d'équipement et de fonctionnement, les premières étant trop faibles par rapport aux secondes ; (ii) un volume de dépenses de fonctionnement (constituées presque en totalité par les dépenses de personnel) qui pourrait être trop élevé par comparaison aux autres usages qui doivent être faits des ressources budgétaires de l'État ; et (iii) des résultats insuffisants et un fonctionnement inefficace qui peuvent être en partie imputés aux obstacles liés à l'infrastructure et au rationnement des places dans les écoles. A cet effet, la Côte d'Ivoire n'a pas réussi à donner à sa population un niveau de scolarisation à la mesure des ressources dépensées. A l'instar des autres pays africains, l'école a parfois tendance à devenir une institution qui offre peu d'espoir de promotion sociale. Ainsi, autant il est vrai que de nombreux enfants quittent l'école parce qu'ils doivent travailler, autant beaucoup sont si découragés par l'école qu'ils préfèrent travailler. Dans cette perspective, les rendements des investissements dans le capital humain deviennent aléatoires. Le problème ressemble alors à celui d'un choix de portefeuille où le ménage peut vouloir diversifier ses actifs, c'est-à-dire " éviter de mettre tous ses œufs dans le même panier " (Appelbaum et Katz, 1991)²⁰. Autrement dit, les parents auront tendance à privilégier la scolarisation pour certains de leurs enfants seulement, et préférer d'autres formes d'investissement pour les autres (par exemple apprentissage par la pratique)²¹. Les décisions des parents peuvent aussi être déterminées par certains critères d'équité ou certaines normes de distribution des ressources entre les enfants du ménage.

En somme, les analyses précédentes ont permis de cerner des aspects importants de l'offre du travail des enfants au sein des ménages en Côte

d'Ivoire. Mais, notre approche des causes de la participation de la progéniture à la force de travail s'inscrivant dans une perspective économique, nous sommes amenés à observer les déterminants de la demande de main-d'œuvre enfantine après ceux de l'offre.

3. Les facteurs explicatifs de la demande du travail des enfants

Dans la littérature sur le travail des enfants, il existe très peu d'études sur les déterminants de la demande du phénomène. Pour cette raison, il nous semble utile d'examiner les facteurs qui attirent les enfants au travail (*pull factors*) parallèlement à ceux qui les poussent à travailler (*push factors*). Dans de nombreux travaux, les facteurs de coûts et de compétitivité, la structure du marché du travail et le niveau du développement technologique sont retenus comme les principaux déterminants de la demande de main-d'œuvre enfantine. Dans cette section, nous allons analyser ces différents aspects en nous référant à la situation des enfants travailleurs en Côte d'Ivoire.

1. Les facteurs de coûts et de compétitivité

On considère généralement que les enfants travailleurs sont moins bien rémunérés que les adultes. Leur mise au travail s'expliquerait alors par les coûts financiers dont bénéficient les employeurs sur les salaires.

La concurrence active que se livrent les entreprises nécessite de faibles coûts de production en vue d'être compétitives. Cette concurrence se traduit par la recherche de zones où est disponible la main-d'œuvre « bon marché ». Dans cette situation, les enfants risquent d'autant plus d'être astreints au travail qu'ils coûtent moins chers. Cette idée est reprise par Basu et Van (1998) dans leurs analyses du travail des enfants. Ces deux auteurs fondent leur argumentation sur une hypothèse de substituabilité entre les adultes et les enfants en fonction des salaires du marché. A ce propos, plusieurs auteurs soutiennent que les enfants sont employés parce qu'ils constituent une source de main-d'œuvre bon marché. A cet effet, dans une situation de marchés concurrentiels, la main-d'œuvre enfantine pourrait se substituer à celle des adultes si celle-ci coûte plus chère. En Côte d'Ivoire, la domesticité adulte étant relativement chère, l'émergence du phénomène des fillettes domestiques trouve ici une explication. La flexibilité des salaires devient alors un élément important puisqu'elle s'adapte au cadre de la compétitivité. En revanche, lorsque les salaires ne peuvent plus baisser du fait d'une loi ou de l'action syndicale ou encore des

²⁰ C'est le principe de la diversification. J. Tobin (Prix Nobel en 1981) l'utilise pour analyser la demande de monnaie.

²¹ D'un point de vue néoclassique, pour chaque enfant, le ménage fait un arbitrage entre le travail pour obtenir un revenu monétaire dans l'immédiat et la scolarisation en vue d'accroître ses potentiels gains futurs. Dans cette optique, les ménages pauvres avec des taux d'escompte élevés tendraient à choisir le travail pour leurs progénitures et les ménages riches avec de faibles taux d'escompte opteraient pour l'éducation. Autrement dit, si la scolarisation se révèle payante ou si elle est bon marché, tous les ménages auraient tendance à privilégier l'instruction des enfants. En choisissant de faire travailler ceux-ci, l'essentiel des coûts supportés par les ménages se résume ici en la perte du potentiel gain futur qu'aurait apporté l'investissement dans le capital humain. Voir Nielsen [1998].

réalités socio-économiques, le choix de l'employeur se porte sur les adultes auxquels il attribue une productivité plus élevée. La fixation d'un salaire minimum pourrait donc réduire l'emploi précoce des enfants.

Avec une basse productivité et une faible capitalisation, les unités de production du secteur informel, face aux entreprises capitalistiques modernes, se maintiennent en produisant surtout à des prix relativement bas. L'emploi de la main-d'œuvre enfantine à bon marché dans ce secteur est perçu comme l'un des moyens de sa survie. C'est ainsi que de nombreux exploitants agricoles et petits entrepreneurs font reposer la compétitivité de leur activité (et donc la préservation de l'emploi de ces adultes) sur "l'exploitation" du travail des enfants. Aussi, l'apprentissage factice et la participation d'enfants confiés à la main-d'œuvre familiale sont nécessaires à la survie du secteur informel. De même, en Côte d'Ivoire, l'exploitation des enfants travailleurs (pour la plupart des étrangers) est désormais un problème connu dans les régions de production de coton et de maïs. Ce phénomène est largement répandu dans les zones productrices de cacao et de café. Les agriculteurs, en utilisant ces enfants qu'ils ne paient pas en général, arrivent à produire à moindre frais. Ainsi, pour environ 1,4 million d'hectares de cacao en Côte d'Ivoire, l'on estime à peu près à 250 000 ouvriers agricoles confrontés à cet « esclavagisme des temps modernes ». Le trafic de ces enfants travailleurs offre une véritable manne aux "locataires" qui sont loin de cesser leurs activités²². En conséquence, l'élimination du travail des enfants constituerait un obstacle à bon nombre d'intérêts et nécessiterait de profonds changements de la structure économique. Une autre question qui mériterait un approfondissement est l'interaction entre le travail des enfants et l'informalisation croissante de l'économie ivoirienne.

2. L'informalisation croissante de l'économie ivoirienne

Au début des années 1980, s'opère une rupture dans la dynamique de création d'emplois dans le secteur moderne à cause de la mise en œuvre des premiers Plans d'ajustement structurel (PAS). En effet, les mesures prises pour réduire la masse salariale, à savoir les départs volontaires, l'élimination des emplois fictifs, le gel des recrutements et la retraite anticipée ont eu pour résultat une destruction massive d'emplois dans les entreprises publiques et parapubliques. En 1995, le secteur moderne ne représente que 7,3% du total de la population occupée

en Côte d'Ivoire. Ce taux était de 13,5%, 10,6% et 8,4% respectivement pour les années 1980, 1985 et 1990 (AGEPE, 1996).

De cette situation de crise d'emploi dans le secteur moderne, se sont développées plusieurs formes d'emploi dont les plus importantes sont celles du secteur informel : la prolifération des micro-activités de production, de commerce ou de services fortement consommatrices de main-d'œuvre non qualifiée. En fait, les ajustements sur le marché du travail global et segmenté se réaliseraient par le passage des travailleurs, qui perdent leur emploi du secteur moderne, dans le secteur informel. Celui-ci se pose alors comme complément au secteur moderne de l'économie dans la production des biens et services destinés à la satisfaction des besoins des populations. Parallèlement, on observe une transition de la main-d'œuvre enfantine du secteur traditionnel de subsistance (agriculture) vers les secteurs secondaires de services informels à cause de la baisse du profit dans le premier et de sa croissance dans les seconds. Cette transition semble suivre la logique de certaines théories de la croissance économique²³. Le secteur informel est constitué en majorité par des ménages pauvres et de leurs enfants. Il accueille généralement les enfants travailleurs à cause de ses caractéristiques : une absence de législation du travail, un emploi indépendant l'emportant sur le salariat, une qualification acquise dans l'unité de production et un aspect traditionnel des conditions de travail. Dans le secteur informel, la main-d'œuvre salariée est de plus en plus remplacée par une main-d'œuvre peu rémunérée, voire gratuite (apprentis, aides familiaux). L'insertion des enfants dans la force de travail à travers des liens familiaux de dépendance contribue à la formation d'une "rente de travail" ou d'une "rente d'apprentissage", nécessaire pour faire face à un environnement de plus en plus instable (BNETD, 1997). Dans une certaine mesure, les sociétés africaines ont toujours accordé une large place à la perception de rentes.

Par ailleurs, la main-d'œuvre enfantine est utilisée pour des activités précaires ou non qualifiées du secteur informel que la plupart des adultes répugnent. De sorte que les enfants travailleurs sont destinés à une vie de travail non qualifié où ils n'ont aucune chance d'avoir accès à l'éducation. D'ailleurs, dans les statistiques, il n'existe aucun enfant occupant un emploi qualifié en Côte d'Ivoire. Le faible niveau de la technologie est un autre facteur qui favorise l'emploi précoce des enfants.

3. Le niveau du développement

²² Cf. le quotidien ivoirien "Le jour", numéro 1 560 du mardi 18 avril 2 000.

²³ Les modèles de croissance économique de long terme de Lewis, Fei, Ranis et les hypothèses de migrations internes de Harris-Todaro.

technologique

La possibilité de substituer des enfants aux adultes dépend de la technique de production appliquée. C'est pour cette raison que la faible mécanisation des facteurs de production a une incidence sur le travail des enfants.

L'emploi des enfants dans les mines et les plantations dans la plupart des pays en développement, notamment en Côte d'Ivoire, relève de l'utilisation des outils rudimentaires dans ces différentes activités. Cela implique qu'une amélioration de technique peut avoir des répercussions profondes sur le travail des enfants. A titre d'exemples, la mécanisation de la filature et du tissage pendant la révolution industrielle a débouché sur une réduction de la demande de main-d'œuvre enfantine. En Inde, la révolution verte a fait diminuer le travail des enfants et augmenter la scolarisation. En Égypte, la mécanisation de l'agriculture a engendré la baisse de la demande de main-d'œuvre enfantine. Dans les carrières de Bogota, en Colombie, l'utilisation de brouettes a permis de renoncer au travail des enfants (Grootaert et Kanbur, 1995).

En Côte d'Ivoire, en raison du très faible développement des forces productives techniques, de la quasi absence de connaissances scientifiques appliquées à la production, l'élément humain, et en particulier les enfants, constitue une importante source énergétique à la force de travail. Le travail de la plupart des enfants dans l'agriculture s'explique en partie par l'utilisation d'outils rudimentaires dans cette activité. Un travailleur agricole sur mille possède un tracteur (Banque mondiale, 2000). La gestion du ménage repose toujours essentiellement sur la main-d'œuvre humaine plutôt que sur les appareils électroménagers modernes. Toutefois, le progrès technique peut favoriser l'accroissement de la demande de main-d'œuvre des enfants. C'est le cas de l'industrie textile où la production de machines à coudre multifonctionnelles à bon marché a permis la production à domicile. Celle-ci peut expliquer le travail des enfants dans les ateliers de couture à domicile ou encore dans le cadre familial. Le nombre considérable d'enfants travailleurs dans le cadre familial nous amène également à nous pencher sur les liens entre les activités économiques du chef de ménage et l'occupation des enfants. Dans l'analyse empirique, nous examinerons l'influence de l'activité du chef de ménage et son statut du travail sur l'occupation de la progéniture.

Au total, deux types de facteurs contribuent à la mise au travail des enfants : les facteurs qui poussent les enfants à travailler et les facteurs qui les attirent au travail. Il est à noter que ces deux éléments sont interdépendants et souvent difficilement séparables. Les facteurs sociologiques ou anthropologiques (le sexe de l'enfant, celui du chef de

ménage, le mariage et le lien de parenté au sein de la famille) sont également importants dans la compréhension de la scolarisation ou du travail des enfants. L'éducation et l'occupation du chef de ménage influencent aussi l'activité des enfants pour des raisons à la fois économiques et sociologiques. En outre, il est important de garder à l'esprit que certains déterminants du travail des enfants dans les pays en développement sont difficilement mesurables. Il s'agit des facteurs tels que les normes sociales, les traditions et les croyances. Il est possible d'évoquer également le rôle de certaines maladies (le SIDA) et des conflits ethniques ou des guerres entre États dans la mise au travail des enfants. Pour appréhender la place de ceux-ci en tant que producteurs, il importe de mieux cerner les mécanismes d'organisation de la subsistance au sein du ménage, notamment les stratégies de survie. Étant donné que celles-ci sont liées aux caractéristiques des ménages, elles seront capturées dans l'analyse empirique par l'environnement familial.

4. Une analyse économétrique du travail des enfants

A partir des analyses descriptives, on retrouve 27,2% des enfants âgés de 6 à 17 ans qui participent à la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire. L'incidence du phénomène est plus forte en milieu rural. Elle est plus élevée parmi les filles si l'on tient compte de celles qui se consacrent à plein temps au travail ménager. La plupart des enfants sont des aides familiaux dans les exploitations agricoles. Dans ces conditions, il convient d'apprécier le poids de chaque facteur explicatif sur la probabilité pour un enfant d'exercer un emploi ou d'aller à l'école. Ceci nous amène à un raisonnement, toutes choses égales par ailleurs, qui permet non seulement d'observer l'effet simultané des différentes variables mais aussi de hiérarchiser les effets propres de chacune d'elles. Notre objectif dans cette section est d'estimer les déterminants du travail des enfants en Côte d'Ivoire. Après avoir justifié le choix du modèle économétrique que nous avons retenu, nous présenterons les variables dépendantes et indépendantes de ce modèle. Par la suite, les divers résultats obtenus seront commentés.

1. Le choix du modèle empirique

En fonction du processus de prise de décision dans le ménage, il existe plusieurs méthodes de modélisations économétriques des déterminants du travail des enfants. L'aspect essentiel de ces modèles est de savoir si le décideur considère tous les choix offerts aux enfants ou si la décision suit un processus hiérarchique en privilégiant l'éducation de ceux-ci

(Greene, 1997 ; Canagarajah et Coulombe, 1997 ; Grootaert, 1998 ; Nielsen, 1998). Ainsi, parmi les modèles économétriques utilisés dans l'étude du travail des enfants, nous avons le modèle logistique multinomial, le modèle séquentiel (logit multinomial séquentiel ou logit multinomial hiérarchisé), le probit bivarié et les modèles binaires - logit ou probit univarié.

Chacune de ces approches a ses avantages et ses inconvénients. L'attrait de la méthode à choix multinomial est que l'on a besoin d'estimer une seule équation. Par construction, cette équation fournira une série de probabilités montrant l'effet de la variation de chaque variable explicative sur la probabilité de choisir chacune des options. Cependant, il y a plusieurs désavantages liés à cette méthode. Le plus important est que le modèle logistique multinomial requiert l'hypothèse de l'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA)²⁴, à savoir que les pourcentages de chance de faire tel ou tel choix sont indépendants les uns des autres. A cet effet, si les choix non indépendants sont inclus dans le modèle logistique multinomial, celui-ci surestimera les probabilités des différentes options. Il est possible de tester la validité de l'hypothèse d'IIA²⁵. Lorsque ce test n'est pas concluant, le modèle alternatif attrayant est le probit multinomial, dans lequel les termes d'erreurs ont une distribution normale multivariée et ne sont pas sujets à l'hypothèse de l'IIA. Mais, l'estimation de ce modèle se révèle complexe dans l'état actuel des connaissances et des moyens techniques. Un autre modèle plus opérationnel a été développé pour pouvoir relâcher partiellement l'hypothèse forte de l'IIA. Il s'agit du modèle logistique multinomial emboîté²⁶. Toutefois, l'utilisation de ce modèle est limitée à cause des problèmes de disponibilité des données qui permettraient son application (Grootaert, 1998 ; Combarous, 1999).

L'approche du modèle séquentiel résout nombre de ces difficultés. L'hypothèse de l'IIA n'est pas exigée puisque chaque alternative est introduite l'une après l'autre, et le vecteur des variables explicatives peut être ajusté pour chacune des séries d'alternatives, si cela s'avère nécessaire. L'inconvénient de ce modèle est que de multiples équations sont estimées et, le plus important, est que les probabilités dérivées sont conditionnées par les

choix précédents. Ce qui signifie que les résultats d'estimation dépendront des options ordonnées. Par conséquent, l'approche séquentielle est mieux indiquée pour les applications où l'ordre des choix est clairement défini.

A la lumière de ces différentes analyses, le choix de notre méthode d'estimation des déterminants du travail des enfants a tenu compte du processus de prise de décision et des données disponibles. Notre intention n'est pas de supposer que les décisions de scolarisation et de travail des enfants sont indépendantes ; ce qui pourrait être traité dans un modèle logistique multinomial. Elle n'adopte pas non plus l'idée d'un processus séquentiel de prise de décision puisque nous pensons que ce n'est pas nécessairement le cas. De là, les possibilités de scolarisation et de travail des enfants peuvent être traitées comme des choix interdépendants. En utilisant un modèle probit bivarié, il est possible de tester la probabilité pour les enfants de travailler et/ou d'aller à l'école. Le probit bivarié tient compte de l'existence de possibles distributions corrélées entre les deux équations (décisions). Il nous permet aussi de savoir si cette estimation jointe donne des différences significatives par opposition à celle de probits univariés pour chaque équation. Il est nécessaire, à ce point de l'analyse, d'apporter des précisions concernant les variables retenues dans le modèle d'analyse économétrique.

2. La présentation des variables dépendantes et indépendantes

L'analyse économétrique se base sur les données relatives à l'enquête ménage effectuée en Côte d'Ivoire au cours de l'année 1995. Cette enquête a permis d'analyser l'évolution du niveau et des conditions de vie des ménages. Les informations socio-économiques et démographiques utilisées dans le modèle économétrique concernent la composition du ménage, le milieu de résidence, l'éducation, l'emploi et les dépenses.

Dans ce modèle, il y a deux variables dépendantes. La première vaut 1 si l'enfant participe à la force de travail, et 0 si non. La seconde est codée 1 si l'enfant fréquente l'école²⁷ et 0 dans le cas contraire. La modalité de participation à la force de travail est déterminée selon notre définition du

²⁴ Le terme anglo-saxon est "independence of irrelevant alternatives" (IIA). D'un point de vue technique, la propriété implique que l'élasticité-croisée de la probabilité de répondre i plutôt que j est la même pour tout i différent de j .

²⁵ Le test de spécification de Hausman-Mc Fadden est un test de l'hypothèse d'IIA sur le modèle logistique multinomial.

²⁶ Il est parfois appelé Nested logit. Le premier à présenter ce modèle fut Ben-Akiva dans un article de 1973. Voir Combarous [1999].

²⁷ Cette modalité concerne les enfants déclarés comme des élèves pendant l'année de l'enquête, c'est-à-dire 1995. La proportion d'élèves parmi les enfants de 6 à 17 ans est de 51,5%. Elle est de 44,9% pour les filles et de 57,6% pour les garçons. Nous avons 4 enfants travailleurs qui vont à l'école. Cet effectif relativement faible pourrait s'expliquer par certaines incertitudes statistiques, notamment le manque d'informations sur l'emploi du temps des enfants.

phénomène²⁸. En fait, qu'est ce qui détermine l'emploi précoce des enfants ou leur fréquentation scolaire ?

Les variables exogènes sont rassemblées en quatre groupes : les caractéristiques propres aux enfants, le contexte familial des individus, les caractéristiques spécifiques au chef de ménage et le lieu de résidence. Le premier groupe concerne l'âge, l'âge au carré divisé par cent²⁹, le sexe, le niveau d'instruction, la situation de l'enfant dans le ménage (est-il l'enfant du chef de ménage ou non ?), la nationalité et le lieu de naissance. Le deuxième groupe est composé des variables décrivant le contexte familial dans lequel évolue l'enfant. Il comprend la taille du ménage mesurée au nombre de personnes vivant dans le foyer, le nombre d'enfants en bas âge dans le ménage (enfants âgés de 5 ans ou moins), le nombre d'enfants de 6 à 14 ans (enfants d'âge scolaire), le nombre d'enfants de 15 à 17 ans³⁰, les personnes âgées d'au moins 55 ans et le niveau de vie du ménage (pauvre ou non pauvre). Étant donné l'imperfection du marché du capital et les contraintes budgétaires de la famille, ce dernier aspect constitue un facteur important³¹. En outre, la prise en compte du statut de pauvreté du ménage permettra de tester les implications de "l'axiome de luxe" de Basu et Van : une corrélation positive entre le travail des enfants et la pauvreté et une association négative entre la fréquentation scolaire des enfants et la pauvreté. Le troisième ensemble de variables concerne les caractéristiques du chef de ménage. Il comprend le niveau d'éducation, le sexe et le statut du travail. La prise en compte du niveau d'éducation du chef de ménage est importante dans la mesure où les variables liées au capital humain ont un potentiel explicatif a priori considérable dans la mise au travail des enfants. Nous avons choisi de grouper les années du secondaire deuxième cycle et du supérieur par raison de commodité. En effet, le faible nombre des individus ayant effectué des études dans l'ensei-

gnement supérieur ne permettait pas d'offrir à ce niveau une quelconque significativité statistique. Le niveau d'éducation du chef de ménage est défini par quatre catégories : sans instruction, primaire, collège et lycée et plus. La variable concernant le statut d'emploi du chef a été également "polydichotomisée". Nous avons retenu quatre groupes : salarié dans le secteur moderne (public ou privé), agriculteur, indépendant ou employé dans l'informel et une catégorie composée de chômeurs et d'inactifs. Enfin, le quatrième groupe de variables porte sur le lieu de résidence, à savoir les zones urbaines (Abidjan et autres villes) et rurales (forêt rurale Est, forêt rurale Ouest et savane rurale). Le lieu de résidence peut influencer l'emploi précoce de la progéniture compte tenu des disparités qui existent entre les villes et les campagnes.

Formellement, le modèle s'établit de la façon suivante :

Soient y_1^* la variable latente représentant la décision de travailler et y_2^* la propension à aller à l'école. Ces deux variables ne sont pas observées. Elles sont expliquées par les combinaisons linéaires de x_1 et x_2 respectivement. Une spécification générale de ce modèle à deux équations sera :

$$y_1^* = \beta_1' x_1 + \varepsilon_1$$

où : $y_1 = 1$ si $y_1^* > 0$, 0 si non

$$y_2^* = \beta_2' x_2 + \varepsilon_2$$

où : $y_2 = 1$ si $y_2^* > 0$; 0 si non

[1]

avec $E[\varepsilon_1] = E[\varepsilon_2] = 0$

Les termes aléatoires, ε_1 et ε_2 , suivent une distribution bivariée avec les variances normalisées à 1 comme dans le probit univarié. Autrement dit, $\text{Var}[\varepsilon_1] = \text{Var}[\varepsilon_2] = 1$ et $\text{Cov}[\varepsilon_1, \varepsilon_2] = \rho$ où $\rho \in [0,1]$.

La fonction cumulative normale à deux variables s'écrit :

$$\text{prob}(X_1 < x_1, X_2 < x_2) = \int_{-\infty}^{x_2} \int_{-\infty}^{x_1} f_2(z_1, z_2; \rho) dz_1 dz_2$$

La fonction de vraisemblance à maximiser est :

$$L = \prod \int_{-\infty}^{x_2} \int_{-\infty}^{x_1} f_2(z_1, z_2; \rho) dz_1 dz_2 \quad [2]$$

où $\phi_2(z_1, z_2; \rho)$ est la densité de la normale bivariée définie par :

$$\phi_2(z_1, z_2; \rho) = \frac{1}{2\pi(1-\rho^2)^{1/2}} \exp[-1/2(1-\rho^2)^{-1}(z_1^2 + z_2^2 - 2\rho z_1 z_2)]$$

ρ désigne le coefficient de corrélation entre les deux équations. x_1 et x_2 sont des vecteurs lignes de variables explicatives qui déterminent respectivement les propensions à travailler et à aller à l'école. β_1 et β_2 représentent les

²⁸ Le travail constitue l'occupation principale de l'enfant.

²⁹ La prise en compte du carré de l'âge permet de considérer l'aspect quadratique de la fonction liant éventuellement l'âge à la participation à la main-d'œuvre, celle-ci n'étant pas nécessairement linéaire. La division par cent permet d'éviter certains désagréments liés aux effets d'échelle.

³⁰ Les variables concernant le nombre d'enfants dans le ménage sont fondées sur les implications des modèles stratégiques qui soutiennent qu'une personne devrait avoir un comportement fortement influencé par le nombre de ses frères et sœurs ainsi que les attitudes de ces derniers. On parlera alors de l'effet d'entraînement ou du "trickle down effect".

³¹ Le pouvoir explicatif de cette variable peut être limité dans une certaine mesure. En effet, les données utilisées se réfèrent à la période de l'enquête et non à celle où le choix des individus en matière de travail et/ou d'éducation a été fait. Cela implique que les valeurs courantes des variables explicatives sont une approximation de leurs vraies valeurs, puisque ces dernières ont été à l'origine des choix antérieurs en ce qui concerne la mise au travail et la scolarisation.

vecteurs colonnes des paramètres associés aux deux équations. Ils sont inconnus. Il est à remarquer qu'avec le modèle décrit, quatre combinaisons des y_1^* sont possibles : (i) les enfants participent à la force de travail et vont à l'école, $y_1^* = 1$ et $y_1^* = 1$; (ii) les enfants ne travaillent pas, mais ils vont à l'école, $y_1^* = 0$ et $y_1^* = 1$; (iii) les enfants participent à la main-d'œuvre et ne fréquentent pas l'école, $y_1^* = 1$ et $y_1^* = 0$; (iv) les enfants ne travaillent ni ne vont à l'école, $y_1^* = 0$ et $y_1^* = 0$. De plus, plusieurs effets marginaux peuvent être calculés (par exemple, l'effet marginal partiel avec $\text{Prob}[y_1^* = 1 \text{ et } y_1^* = 1]$). Les estimations du probit bivarié sont obtenues par le maximum de vraisemblance en information complète³². Sur un plan pratique, il s'agit d'estimer des équations réduites des déterminants du travail et d'accès à l'éducation pour les personnes âgées de 6 à 17 ans. Nos estimations économétriques et leurs commentaires font l'objet de la sous-section suivante.

3. Les résultats économétriques

Les résultats obtenus des estimations économétriques sont récapitulés dans le tableau 1 ci-dessous. Nous remarquons que le coefficient D indiquant la corrélation entre les résidus des deux équations du modèle est statistiquement significatif. Ce qui justifie l'estimation du modèle probit bivarié.

Ce tableau présente les résultats de l'analyse de base où les estimations ont été obtenues à partir de l'ensemble de l'échantillon. La première partie donne les estimations des paramètres qui affectent la décision de travailler, alors que la dernière partie affiche les estimations des paramètres qui influencent la fréquentation scolaire des enfants. Nous rappelons que le modèle économétrique que nous avons utilisé cherche à expliquer les propensions à participer à la main-d'œuvre ou à aller à l'école en fonction des variables socio-économiques et démographiques. Le coefficient de corrélation, ρ , est significativement négatif dans cette estimation. Ceci signifie qu'il y a une relation négative entre la fréquentation scolaire et le travail des enfants. L'interprétation serait que des facteurs non observés qui augmentent la probabilité d'aller à l'école diminuent celle de travailler. Toutes choses égales par ailleurs, la propension des enfants à faire partie de la main-d'œuvre croît avec l'âge et décroît avec le niveau scolaire. Comme nous l'avons constaté dans la plupart des études sur le phénomène (Andvig, 1998), les travaux qu'exécutent les enfants sont généralement des tâches manuelles et physiques, qui ne requièrent aucune éducation, ni formation particulière. C'est ce qui explique en partie que plus

l'enfant prend de l'âge, plus il est apte à travailler davantage. Le fait de ne pas savoir écrire augmente les chances d'un enfant d'être au travail par rapport à ceux qui peuvent écrire. Cela pourrait expliquer le fait que la plupart des enfants travailleurs n'ont aucun niveau d'éducation. Ce qui les rend plus vulnérables. A cet égard, la théorie des contrats implicites suppose que les partenaires échangent un ensemble d'engagements mutuels et bénéficient d'une absence d'ajustement par les salaires. Les enfants travailleurs n'ont pas de contrat de travail. Pour ceux qui ont un salaire, il est en général très faible en raison de leur manque de qualification et de pouvoir de négociation. La valeur négative du coefficient lié à la variable âge au carré divisé par cent indique que la probabilité de participer au marché du travail augmente fortement avec l'âge dans les premières années, puis croît de moins en moins au fur et à mesure du temps, pour ensuite s'estomper. Cette valeur n'est toutefois pas statistiquement significative. La participation des filles à la force de travail est significativement plus importante que celle des garçons, ceux-ci étant de préférence scolarisés. Les filles se retrouvent massivement dans les services domestiques en raison des normes culturelles. Conformément aux résultats d'autres études (Grootaert, 1998), la position de l'enfant dans le ménage a aussi une influence sur sa mise au travail. La propension à exercer un emploi est significativement plus faible lorsqu'il s'agit des fils ou filles du chef de ménage. La nationalité influe également sur l'emploi précoce de la progéniture. En fait, les individus âgés de 6 à 17 ans risquent moins de travailler lorsqu'ils sont ivoiriens par rapport aux étrangers. La faible propension des enfants ivoiriens à travailler s'expliquerait par le fait que nombre d'entre eux ne se sentent pas obligés de travailler puisqu'ils peuvent bénéficier de prise en charge des parents proches ou de l'État. Cela n'est pas toujours le cas des enfants étrangers dont les parents semblent privilégier la participation à la main-d'œuvre au détriment de la scolarisation (l'accumulation du capital humain). De plus, les parents migrants sont relativement beaucoup plus représentés au niveau des travailleurs indépendants du secteur informel dont la viabilité économique repose sur les aides familiaux. Pour de nombreux ménages étrangers, la décision de migrer peut être analysée comme le résultat d'un calcul coût - avantage. Les migrations résultent aussi

³² Un test du multiplicateur de Lagrange (ML) vérifie l'hypothèse d'hétéroscédasticité, celle-ci étant prise en compte de façon multiplicative par rapport à la fois à la dimension du ménage et l'âge des enfants. Le ML est inférieur à 3,84, seuil de signification de l'hypothèse nulle d'homoscédasticité.

Tableau 1 : Coefficients de régression des estimations probit bivariées des déterminants du travail et de la scolarisation des enfants - Côte d'Ivoire 1995¹

| Variable indépendante | Ensemble du pays | | | | | |
|---|--|----------------|----------------|---|----------------|----------------|
| | β | t ² | effet marginal | β | t ² | effet marginal |
| | Travail des enfants $\frac{3}{4}$ 1 = oui ³ | | | Scolarisation des enfants $\frac{3}{4}$ 1 = oui ¹⁵ | | |
| Constante | -2,5684 | -4,045* | -0,0009 | -4,2999 | -9,433* | -0,0015 |
| Caractéristiques de l'enfant | | | | | | |
| Âge | 0,3809 | 3,586* | 0,0001 | 0,6304 | 8,375* | 0,0002 |
| Age ² /100 | -0,7375 | -1,589 | -0,0003 | -2,9466 | -8,712* | -0,0010 |
| Sexe - Garçon ⁴ | -0,3807 | -4,674* | -0,0001 | 0,4762 | 6,866* | 0,0002 |
| Instruction - Ecrire ⁵ | -0,2079 | -2,179* | -0,0001 | | | |
| Lien de parenté - Enfant du chef ⁶ | -0,6069 | -6,554* | -0,0002 | 0,6020 | 7,652* | 0,0002 |
| Nationalité - Ivoirien ⁷ | -0,2704 | -2,329* | -0,0001 | 0,4089 | 3,896* | 0,0001 |
| Lieu de naissance ⁸ | -0,2348 | -2,435* | -0,0001 | 0,1575 | 1,888** | 0,0001 |
| Environnement familial | | | | | | |
| Taille du ménage | -0,0241 | -1,046 | 0,0000 | 0,0124 | 0,657 | 0,0000 |
| Nombre d'enfants 0-5 ans | 0,0178 | 0,393 | 0,0000 | -0,0235 | -0,652 | 0,0000 |
| Nombre d'enfants 6-14 ans | 0,0117 | 0,335 | 0,0000 | -0,0182 | -0,618 | 0,0000 |
| Nombre d'enfants 15-17 ans | -0,0149 | -0,236 | 0,0000 | 0,0735 | 1,427 | 0,0000 |
| Nombre d'au moins 55 ans | -0,0744 | -1,159 | 0,0000 | 0,1176 | 2,040* | 0,0000 |
| Pauvre ⁹ | 0,1436 | 1,656** | 0,0001 | -0,2160 | -2,953* | -0,0001 |
| Chef de ménage | | | | | | |
| Sexe - Homme ¹⁰ | 0,1632 | 1,192 | 0,0001 | -0,2748 | -2,415* | -0,0001 |
| - Éducation | | | | | | |
| Primaire ¹¹ | -0,5524 | -4,854* | -0,0002 | 0,6223 | 6,764* | 0,0002 |
| Collège | -0,5923 | -3,549* | -0,0002 | 0,7359 | 5,756* | 0,0002 |
| Lycée et plus | -0,6977 | -4,174* | -0,0003 | 0,9262 | 7,026* | 0,0003 |
| - Statut sur le marché du travail | | | | | | |
| Agriculture ¹² | 0,0476 | 0,321 | 0,0000 | -0,0523 | -0,419 | 0,0000 |
| Informel | 0,3112 | 2,095* | 0,0001 | -0,1892 | -1,682** | -0,0001 |
| Chômeur, inactif | 0,3018 | 1,691** | 0,0000 | -0,1230 | -0,758 | 0,0000 |
| Localisation géographique¹³ | | | | | | |
| Urbain | -0,5234 | -3,684* | -0,0002 | 0,3359 | 2,779* | 0,0001 |
| ρ (1,2) ¹⁴ | -0,9684 | -70,190* | | | | |
| Log de vraisemblance | | | -1374,606 | | | |
| N pondéré | | | 1710 | | | |

(1) Maximum de vraisemblance en information complète ; (2) Probabilité "two-tailed" que le coefficient soit égal à zéro. Le t est le rapport entre le β et l'erreur type ; (3) La variable dépendante prend la valeur 1 si l'enfant travaille, et 0 dans le cas contraire ; (4) Base = fille ; (5) Base = sans instruction ; (6) Base = Enfants non biologiques du chef ; (7) Base = non ivoiriens ; (8) Base = rural ; (9) Base = non pauvre ; (10) Base = femme ; (11) Base = Sans instruction . C'est de même pour les autres niveaux d'éducation ; (12) Base = Chef de ménage salarié dans le secteur moderne. C'est de même pour les autres catégories socio-économiques ; (13) Base = rural ; (14) Covariance entre les termes aléatoires des deux équations ; (15) La variable dépendante prend la valeur 1 si l'enfant est élève, et 0 dans le cas contraire.

Note : * = significatif à 5 pour cent au moins ; ** = significatif entre 5 et 10 pour cent.

Source : A partir des bases de données de l'enquête ménage 1995 $\frac{3}{4}$ pondération normalisée

de décisions collectives prises dans des situations d'incertitudes et d'imperfection des marchés. Dans ces conditions, les préoccupations d'assurance contre l'incertitude deviennent déterminantes et justifient l'insertion précoce de la progéniture dans les activités socio-économiques. De façon générale, les étrangers sont plus vulnérables au chômage et à la pauvreté. Tous ces facteurs concourent à la mise au travail de leurs enfants en tant qu'aides familiaux. De même, la probabilité de travailler est plus élevée pour les enfants nés dans le milieu rural par opposition à ceux nés dans les agglomérations urbaines en raison des caractéristiques de ces différentes zones.

Comme nous pouvions nous y attendre, nous constatons que le travail des enfants augmente à

mesure que le niveau de vie du ménage baisse³³. Cet effet transite par le mode d'organisation de l'économie familiale. Celui-ci est plus susceptible de mobiliser les enfants lorsque le chef de ménage est sans emploi (chômeur ou inactif) ou se trouve à la tête d'une unité de production informelle. L'impact négatif de la pauvreté sur l'offre du travail des enfants est confirmé dans de nombreuses études dans les pays en développement (Blunch et Verner, 2000). Ce lien est

³³ Le seuil de significativité est quand même faible. Ce qui semble mettre en doute l'hypothèse traditionnelle selon laquelle la pauvreté est la cause principale du travail des enfants. Les résultats des études de Canagarajah et Coulombe (1997) sur le Ghana et ceux de Nielsen (1998) sur la Zambie confirment ce point de vue.

le même dans les pays industrialisés où vivent des millions de pauvres. Par exemple, aux États-Unis et au Royaume-Uni, la plupart des enfants actifs appartiennent à des familles pauvres (PNUD, 1998 ; Manier, 1999 : p. 33). A niveau de vie et à catégories socio-économiques donnés, la localisation géographique influence l'activité de la progéniture. Ainsi, un enfant du milieu rural aura une probabilité plus grande de travailler que celui habitant dans un centre urbain, toutes choses égales par ailleurs. Enfin, le niveau d'éducation du chef de ménage est un principal facteur de la participation des enfants à la force de travail : plus il est élevé, plus les enfants sont épargnés du travail.

Les résultats obtenus sur la scolarisation des enfants ne sont pas surprenants. Toutes choses égales par ailleurs, la fréquentation scolaire des enfants croît avec l'âge. Mais, cette tendance prend la forme d'un U renversé du fait du signe négatif de la variable âge au carré divisé par cent. Ceci pourrait s'expliquer par le taux élevé des « déperditions scolaires » que nous avons tenté de décrire dans les sections précédentes. L'absence d'une relation biologique avec le chef de ménage diminue fortement la probabilité de fréquentation scolaire des enfants. Elle confirme bien l'hypothèse selon laquelle la participation aux activités socio-économiques des ménages constitue l'une des principales causes de la mobilité des enfants : le travail des « enfants confiés » permet la scolarisation des enfants du chef de ménage. Comme les enfants nés dans les agglomérations urbaines travaillent moins, leur propension à être scolarisé est plus élevée. Nous observons cette tendance entre les enfants ivoiriens et les enfants étrangers. En outre, dans le Nord ivoirien, nous pouvons évoquer la perception négative de l'école, considérée comme lieu d'apprentissage de la dépravation des mœurs et de la rupture avec le lien familial, contrairement à l'école coranique qui enseigne le respect et la soumission. Il existe un lien entre le développement des écoles coraniques et certaines formes d'activités des enfants, en particulier la mendicité et les travaux ménagers pour le compte de leurs maîtres. Ainsi, dans les campagnes, la majorité des familles coraniques sont comme des fermes familiales où les maîtres utilisent les élèves pour accroître l'étendue de leurs exploitations agricoles.

L'idée que la non scolarisation de la progéniture a pour cause principale la pauvreté est statistiquement significative. Une prédiction des modèles classiques d'investissement en capital humain est que dans un monde où les ménages auraient accès à un marché du crédit efficace, le niveau de vie ne devrait pas directement influencer la scolarisation des enfants. Mais, le contexte socio-économique de la Côte d'Ivoire fait que les parents ne peuvent pas emprunter facilement pour financer les investissements requis pour l'éducation de leurs

enfants. Ces contraintes budgétaires impliquent que les dépenses éducatives par famille sont généralement fonction du niveau de pauvreté. Elles suggèrent qu'une amélioration des conditions du marché du crédit pourrait favoriser l'accroissement des investissements consacrés aux ressources humaines. La présence des personnes de plus de 55 ans joue positivement sur la fréquentation scolaire des enfants. Cette corrélation implique que les individus de 6 à 17 ans ne constituent pas directement la relève des personnes très âgées sur le marché du travail. A cet égard, les caractéristiques spécifiques au chef de ménage semblent être de loin des facteurs explicatifs de la scolarisation de la progéniture. Pour les ménages dirigés par des femmes, les enfants ont des probabilités d'aller à l'école significativement plus élevées. Nous retrouvons ici un résultat sociologique classique concernant le rôle prépondérant de la femme sur l'éducation des enfants. Notre hypothèse concernant l'effet de l'éducation des parents (chef de ménage) est confirmée et rejoint globalement les résultats obtenus par d'autres auteurs (Grootaert, 1998). En effet, l'élévation du niveau d'éducation des parents a pour effet d'augmenter les chances d'un enfant d'aller à l'école. Des parents bien éduqués n'ont pas seulement la possibilité d'offrir un environnement favorable à l'investissement dans le capital humain de la progéniture. Un meilleur niveau d'éducation est généralement associé à un meilleur accès aux marchés financiers. Plus l'éducation des parents est élevée et plus l'environnement familial est favorable à l'accumulation du capital humain. L'instruction des chefs de ménage conduit à une réorientation des activités vers des secteurs qui emploient moins les enfants. L'hypothèse concernant le statut du travail du chef de ménage est presque vérifiée. Les enfants auraient moins de chance de fréquenter l'école lorsque celui qui dirige le ménage travaille dans le secteur informel.

Pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire, les résultats obtenus des estimations économétriques indiquent que le travail des enfants résulte de la conjugaison de facteurs internes et externes au ménage : (i) le sexe, le niveau d'instruction, le lien de parenté, la nationalité et le lieu de naissance de l'enfant ; (ii) le genre, le niveau d'éducation et le statut du travail du chef de ménage ; et (iii) le niveau de vie et la localisation géographique du ménage. D'une façon générale, nos hypothèses sont ici confirmées et rejoignent, globalement, les résultats obtenus par d'autres auteurs sur le phénomène en Afrique subsaharienne (Canagarajah et Coulombe, 1997 ; Nielsen, 1998). Toutefois, les conclusions pourraient être approfondies en tenant compte du milieu d'habitat (une analyse en termes de zone rurale/urbaine).

5. Conclusion

Le travail des enfants est un phénomène complexe dont la dimension économique n'est qu'une composante, probablement pas la plus importante en Afrique noire. Contrairement à la situation de nombreux enfants travailleurs en Asie et en Amérique latine, en Côte d'Ivoire, le problème n'est pas fondamentalement une stratégie délibérée de la part des employeurs pour accroître indûment la position compétitive de leur production. De façon générale, il prend ses racines dans la tradition, les contraintes financières dues à l'imperfection du marché du capital, les faiblesses du système éducatif, la structure du marché du travail, les contraintes de compétitivité, le sous-développement des techniques de production et dans l'inadaptation de la législation. L'environnement global des enfants influence alors leur insertion dans les activités socio-économiques. Ainsi, il apparaît de fortes tensions liées à l'existence de divers choix alternatifs : investissement éducatif, mise en apprentissage, ou utilisation de la main-d'œuvre familiale dans le cadre des activités agricoles ou de l'économie informelle. En définitive, c'est la conjugaison complexe de facteurs internes et externes aux ménages qui pousse les enfants au travail. Ces facteurs doivent être perçus simultanément en ce sens que le travail des enfants reste un phénomène social et presque structurel en Côte d'Ivoire. Dans ce sens, notre étude révèle le rôle prépondérant du capital social (lien de parenté et autres normes sociales) qui a été négligé dans l'analyse économique du travail des enfants. En fait, par son ambivalence, le travail participe de la vie matérielle aussi bien que de la vie sociale.

Par ailleurs, cette étude a mis en évidence les grands traits d'une division du travail des enfants au sein des ménages qui s'articule autour des rapports de sexe et des rapports de parenté, et qui varie selon le type de ménage. La division sexuelle du travail se double d'une répartition des activités scolaires et domestiques entre les enfants : le travail des uns permet la scolarisation des autres. Cependant, le recours à la main-d'œuvre infantile ne constitue pas moins un problème grave pour la Côte d'Ivoire. S'il se justifie dans une certaine mesure, il est à signaler qu'il pourrait compromettre le développement physique et mental des enfants, et, au plan national, réduire les capacités d'accumulation du capital humain. Ce qui est susceptible d'inhiber le potentiel de croissance du pays, dans un contexte de compétitivité entre nations. De fait, les enfants doivent-ils travailler ? Quelles sont les conséquences de leur participation aux activités socio-économiques ? Que peut-on faire pour eux ? Ces interrogations dépassent les préoccupations de ce texte.

Références bibliographiques

- Agence d'études et de promotion de l'emploi 1996. *Situation de l'emploi en 1995*, Agence d'études et de promotion de l'emploi, Abidjan.
- Andvig, J. C. 1998. « Child labour in sub-saharan Africa : an exploration », *Forum for development studies*, n° 2, pp. 327-362.
- Appelbaum, E., Katz, E. 1991. « The demand for children in the absence of capital and risk markets : a portfolio approach », *Oxford economic papers*, 43, pp. 292-304.
- Attias-Donfut, C. 1995. *Les solidarités entre générations : vieillesse, famille, État*, Éditions Nathan.
- Banque mondiale 2000. *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001*, Washington, Banque mondiale.
- Basu, K., Van, P., H. 1998. « The economics of child labour », *The american economic review*, 88, (3), pp. 450-477.
- Basu, K. 1999. « Child labour : cause, consequence, and cure, with remarks on international labour standards », *Journal of economic literature*, 37, september, pp. 1083-1119.
- Blunch, N-H., Verner, D. 2000. *Revisiting the link between poverty and child labor : the ghanaiian experience*, Draft, October, World bank.
- Bommier, A. 1995. « Peut on compter sur ses enfants pour assurer ses vieux jours ? L'exemple de la Malaisie », *Économie et Prévision*, n° 121.
- Bonnet, M. 1993. « Le travail des enfants en Afrique », *Revue internationale du travail*, vol. 132, n° 3, pp. 411-430.
- Bureau national d'études techniques pour le développement 1997. *L'éducation en Côte d'Ivoire*, Rapport du BNETD, document non publié, Abidjan.
- Canagarajah, S., Coulombe, H. 1997. *Child labor and schooling in Ghana*, Policy research working paper n° 1844, World bank, Washington, D. C.
- Combarous, F. 1999. *La mise en œuvre du modèle logistique multinomial emboîté dans l'analyse de la participation au marché du travail*, Bordeaux, document de travail n° 39, Centre d'économie du développement.
- Cox, D., Stark O. 1994. *Intergenerational transfers*

- and demonstration effect, mimeo, NIA Workshop on cross national issues in aging, Syracuse, New York.
- Direction de la planification et de l'évaluation statistique 1996. *Annuaire des statistiques de l'enseignement primaire*. Année scolaire 1994-1995, Février 1996, DPES, Abidjan.
- Greene, W. 1997. *Econometric analysis*, 3rd ed., Prentice Hall.
- Grootaert, C., Kanbur, R. 1995. *Child labor : a review*, Background paper for the 1995 world development report on labor, World bank, Washington, D. C.
- Grootert, C. 1998. *Child labor in Côte d'Ivoire : incidence and determinants*, Policy research working paper n/ 1905, World bank, Washington, D. C.
- Institut national de la statistique 1996. *Profil de la pauvreté en Côte d'Ivoire 1993 et 1995*, Abidjan, Institut national de la statistique.
- Jensen, P., Nielsen H. 1997. « Child labour or school attendance ? Evidence from Zambia », *Journal of population economics*, 10, (4), pp. 407-424.
- Kouadio, B., M. 1997. « Les enjeux de la formation en Côte d'Ivoire », *Mondes en développement*, t. 25, n/ 97.
- Koulibaly, M. 1997. « Une approche des transferts interpersonnels en Afrique noire », *Revue d'économie politique*, 107, (3), mai-juin.
- Lachaud, J.-P. 1999. « Envois de fonds, inégalité et pauvreté au Burkina Faso », *Revue Tiers-Monde*, t.XL, n/ 160, pp. 793-827.
- Mahieu, F., R. 1989. « Principes économiques et société africaine », *Revue Tiers-Monde*, t.XXX, n/ 130, octobre-décembre.
- Manier, B. 1999. *Le travail des enfants dans le monde*, Repères, La Découverte, n/ 265.
- Marcoux, R. 1994. *Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali*, Etudes et travaux du CERPOD, n/ 12, janvier.
- Montgomery, M., Kouamé, Oliver, R. 1995. *The tradeoff between number of children and child schooling*, Washington, LSMS n/ 112, Banque mondiale.
- Nielsen, , H., S. 1998. *Child labor and school attendance : two joint decisions*, Working paper 98-15, October, Centre for labour market and social research, Denmark.
- Parsons, D., Goldin, C. 1989. « Parental altruism and self-interest : child labor among late nineteenth-century », *Economic inquiries*, pp. 637-659.
- PNUD 1998. *Rapport national sur le développement humain*. Côte d'Ivoire 1997, Abidjan.
- Rammohan, A. 1998. *Old-age security versus current consumption : the forgotten role of child labour*, Working papers in economics, n/ 98-06, Centre for labour market and social research, Denmark.
- Raut, L., K., Tran, L., H. 1997. *Motives for investment in human capital of children : evidence from indonesian family life survey data*, mimeo.
- Rodgers, G., Standing, G. 1981a. « Les rôles économiques des enfants dans les pays à faible revenu », *Revue internationale du travail*, vol. 120, n/ 1, pp. 35-54.
- Rodgers, G., Standing, G. 1981b. *Child work, poverty and underdevelopment*, Ilo, Geneva.
- Schlemmer, B. 1996. *L'enfant exploité : oppression, mise au travail, prolétarianisation*, Éditions Karthala, Orstom.